Choisir, soutenir et accompagner l'ebd pour mettre en oeuvre une pédagogie fondée sur des méthodes et outils innovants, permettant à ses élèves d'acquérir les compétences professionnelles recherchées par les entreprises

Soutenez le développement de notre école en versant le solde de votre taxe d'apprentissage

S'ENGAGER AVEC L'EBD

L'école des métiers de l'information et de la documentation pour devenir médiateur, gestionnaire ou manager

ebd
LES FORMATIONS DE L'INFORMATION

Le versement du solde de la taxe d'apprentissage 2025 à l'ebd

Les dispositifs en vigueur

Ce sont les Urssaf qui collecteront directement auprès de vous ce solde de 13 %. Celle-ci sera chargée de reverser les fonds aux établissements habilités, désignés par les entreprises via une plateforme dédiée.

C'est via la plateforme **SOLTéA**, développée par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), que vous pourrez affecter directement votre solde de la taxe d'apprentissage 2025

Pour procéder au versement du solde de la taxe d'apprentissage :

- Se connecter à www.soltea.gouv.fr
- Communiquer l'UAI de l'ebd : 0754249L
- Siret : 784 281 032 00028

Pour effectuer un versement de la taxe en faveur de l'ebd :

L'ebd est habilitée à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage correspondant aux dépenses mentionnées au 1° de l'article L.6241-4 selon l'article L6241-5 du Code du travail.

Les grandes dates du calendrier 2025

Ouverture de la campagne d'habilitation :

- Le **3 novembre 2025** : dépôt des dossiers de candidature par les établissements sur SOLTéA

Fin de la période de dépôt :

- Le **16 janvier 2026** : fin de la période de depôt des dossiers de candidature en ligne

Clôture de la campagne d'habilitation

- Le **20 mars 2026**

Avant la fin du 2è trimestre 2026 :
Publication des listes des établissements habilités à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage pour 2026.

Pour plus d'information rendez-vous sur notre site www.ebd.fr à la rubrique Entreprise, Verser la taxe d'apprentissage

Contact : Louise RAPHAELI, administration@ebd.fr

Le +

En 2025, nous avons pu

- Acquérir et mettre à disposition des équipements professionnels spécifiques pour les élèves : écran digitaux, PC portables
- Former nos élèves aux outils collaboratifs
- Mettre en place une double certification : titre professionnel et diplôme d'état

En 2026, nous pourrons avec votre aide

- Renforcer les apprentissages par projets et compétences
- Se doter de nouveaux logiciels métier, acquérir des licences
- Poursuivre le renouvellement de notre parc informatique
- Concevoir de nouveaux modules de formation
- Développer des modules de formations en E-learning

Nous contacter

ebd-Les formations de l'information
3 rue de l'abbaye- 75006 Paris
Tél : 01-53-63-14-15
mail : administration@ebd.fr
Code UAI : 0754249L
www.ebd.fr